





Rome le 5 Dimanche an 12

Ecole française de Beaupré à Rome

à Monsieur Recamier

quoique je ne puis douter des éclaircissements que je vous ai pris de donner  
 soit au Ministre de l'Intérieur soit à M<sup>r</sup>

à M<sup>r</sup> Recamier -

~~par~~ ma lettre du 12 j'achève de vous avoir du voir les documents en  
 le défaut d'instruction ma somme me fut vers à la fin de l'an  
 12. relativement à l'emploi fait à la tutelle nationale des  
 sommes que j'avais vous ayant mis au fait de ma  
 situation et à cet effet la Comptabilité du Ministre, j'ai espéré  
 que vous auriez en conséquence le bon plaisir d'instruire le Ministre  
 ou M<sup>r</sup> Degeorges par une déclaration que les sommes  
 que j'avais reçues ici d'ordre de Son Excellence M<sup>r</sup> le Cardinal  
 Ministre pour acheter le service de l'an 12 n'avaient été  
 employées à la tutelle sur l'exercice de l'an 13 par  
 conséquent j'ai ~~de l'attestation~~ je n'ai pu ni du <sup>est que</sup> ~~partir~~  
 comme rien pour l'exercice de l'an 12.